## Gestion des remplaçants

Lorsqu'un remplaçant possède sa propre CPS de remplaçant, il peut réaliser des FSE, des DRE, constituer des lots et des fichiers et les télétransmettre

## Il est impératif

De suivre les étapes suivantes :
Dans "outils-profils utilisateurs" créez un profil remplaçant en renseignant correctement :
Le praticien remplacé
Le n°ADELI du remplaçant

- Lors d'un prochain accès à LOGOSw
- Choisir le nom du praticien remplacé

Validez

 Introduire la CPS du remplaçant et en saisir le code

Après lecture de la CPS apparaît une fenêtre proposant d'ouvrir une session de remplacement  La fenêtre suivante présente alors les données de la session de remplacement en cours d'ouverture
Validez

<del>- - -</del>

Le remplaçant peut alors, au même titre que le praticien titulaire réaliser des FSE et des DRE, les mettre en lots, en fichiers et les télétransmettre